



Réunion du conseil communal – 30.09.2020

Monsieur le bourgmestre Jean-Paul JOST souhaite la bienvenue à la 8^e séance du conseil communal en 2020 et la 1^{ère} séance du conseil communal après la nomination de Madame Nora FORGIARINI en tant qu'échevine.

Par après, Monsieur le bourgmestre Jean-Paul JOST fait savoir que la présente séance publique du conseil communal sera retransmise en direct sur le site internet.

Ensuite, Monsieur Claude MARSON fait le résumé des 3 dernières années dans sa fonction d'échevin de la commune de Schuttrange. Conformément à l'accord de coalition « Schëtter Bierger – LSAP – Déi Gréng », Madame Nora FORGIARINI a repris la fonction d'échevine et elle remercie Monsieur Claude Marson pour son engagement et fait un bref aperçu de ses projets envisagés pour les 3 années à venir. Madame l'échevine reprend les ressorts : Environnement, Agriculture et sylviculture, Mobilité et Transport, Egalité des chances et Affaires sociales.

Ensuite, Monsieur le bourgmestre informe les membres du conseil communal :

- que la rentrée scolaire en date du 15 septembre 2020 s'est bien déroulée, ceci dans le strict respect des recommandations et mesures à prendre dans le cadre de crise sanitaires. Monsieur le bourgmestre tient à remercier le personnel enseignant et les parents des élèves ;
- que l'approvisionnement en eau potable a été stable pendant l'été ;
- que l'autorisation du Ministère de Environnement ainsi que la permission de voirie des Ponts et Chaussées ont été accordées pour le renouvellement de l'ancienne source Boumillen à Schrassig ;
- que les travaux en relation avec les zones de protection des eaux potables ont recommencé ;
- que les chantiers suivants ont repris après le congé collectif :
 - rue de Sandweiler
 - rue du Village
 - rue de Mensdorf.
- que les travaux de construction d'un trottoir à Neuhaeusgen, rue Principale, débutera sous peu.
- qu'une association momentanée Entrapulus-Farenza a été chargée des travaux de construction de la piste piétons/cyclistes entre Munsbach et Niederanven.
- qu'un nouvel éclairage LED a été installé sur le terrain de football à Munsbach.

- que l'Administration des Ponts et Chaussées procèdera dans les prochains jours au racleage d'une partie de la rue Principale à Munsbach entre la ferme Molitor et le PAS Syrdall.
- que le collège échevinal a eu une réunion avec les riverains et propriétaires des terrains concernés dans le cadre du réaménagement de la rue de Senningen à Neuhaeusgen. Ceux-ci se sont déclarés d'accord avec les emprises nécessaires. Ainsi, le bureau d'étude est en cours de finaliser le projet.
- que les travaux préliminaires, déplacement des étangs et traitement des boues, ont commencé dans le cadre de la transformation et extension de la station d'épuration à Uebersyren.
- que le syndicat SIDEST est en train d'élaborer et de finaliser les projets de construction des bassins d'orage (« Regenüberlaufbecken »).
- que le bureau d'études « Schroeder & Associés » est en train d'analyser le taux d'utilisation des places de stationnement, ceci en vue d'établir un concept de stationnement.
- que l'Administration des Ponts & Chaussées a avisé le projet d'aménagement d'une « zone 30 à hauteur du campus « An der Dällt » à Munsbach.
- que dans le cadre du concours d'urbanisme « Ee neien Duerfkär » à Schuttrange, 19 projets ont été déposés par des bureaux d'architectes et d'urbanistes. Le pré-jury a vérifié les projets déposés par rapport au cahier des charges. Son rapport sera ensuite transmis au jury pour le 7 octobre 2020. Le jury se concertera le 15 et 16 octobre 2020 pour sélectionner les 3 meilleurs projets urbanistiques parmi toutes les candidatures qualifiées reçues. Par après, les concepts sélectionnés seront présentés aux conseillers communaux et au public.
- que l'Ordre des Architectes et Ingénieurs-Conseils a décerné à la Commune de Schuttrange le « Bauhäpreiss 2020 » dans la catégorie « Bâtiment à vocation éducative / culturelle / sportive » pour la réalisation de la nouvelle crèche « Am Bongert » ;
- que comme annoncé lors de la dernière réunion du conseil lors du vote sur le devis du Plan Communal d'Intégration, 3 membres de la Commission de la Famille, du 3^{ème} Âge et des Affaires Sociales ont participé à la dernière réunion du comité de pilotage en vue de l'élaboration d'un Plan Communal 3^e Âge.
- que le Plan Communal de Jeunesse de 2014 sera revu avec la Commission de la Jeunesse.
- que le collège échevinal a mis en procédure une modification du Plan d'aménagement particulier « QE » afin de redresser certaines incohérences constatées dans la partie écrite.
- que la Commune est en cours de contrôler la conformité des logements et chambres donnés en location conformément à la loi du 20 décembre 2019, notamment en ce qui concerne les critères de salubrité, d'hygiène, de sécurité et d'habitabilité des logements et chambres donnés en location ou mis à disposition à des fins d'habitation.
- que la Commune a demandé un avis aux Ministères concernés sur la location des chambres et maisons via des plateformes telles que AirBnb, etc. en ce qui concerne notamment la sécurité, la conformité avec le PAG,...
- que le collège des bourgmestre et échevins a lancé un appel au public concernant l'acquisition de terrains et maisons pour la réalisation de logements à coût modéré.
- qu'en date du 16 juillet 2020 a eu lieu une réunion de la Commission consultative aéroportuaire au Ministère de la Mobilité et des Travaux publics avec à l'ordre du jour entre-autre le non-respect de la Charte entre usagers, riverains et autorités concernant la pratique de l'écolage et de l'entraînement continu de l'aviation sportive à l'aéroport,

etc. Dans le cadre de cette réunion, la commune a été informée qu'une modification de la procédure d'envol direction est st en cours afin d'éviter que les avions ne passent sur les villages de la commune de Schuttrange.

- que le Ministère de l'Environnement et du Développement durable a mis en procédure la mise à jours des projets de plan d'action de lutte contre le bruit dans l'environnement.
- que le 27 juillet 2020 a eu une réunion du collège des bourgmestre et échevins et la Commission des bâtisses au sujet du nouveau PAG.
- que le 29 juillet 2020 a eu lieu la remise des plaquettes « al Hausnimm ».
- que le 27 août 2020 a eu lieu une réunion du collège des bourgmestre et échevins avec la Commission du Transport, du Trafic et de la Sécurité publique.
- que le 2 septembre 2020 a eu lieu une réunion entre le collège échevinal et les riverains de la rue Kiischtewee à Neuhaeusgen concernant la nouvelle réglementation de la rue Kiischtewee.
- que dans le cadre du projet de réorganisation du réseau de bus RGTR, des modifications ont pris effet sur un bon nombre de lignes à partir du 13 septembre 2020.
- que dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité du 16 au 22 septembre 2020, un grand nombre d'activités ont été offertes. Il a été essayé de motiver les citoyens à reconsidérer leur comportement de mobilité et de leur montrer des alternatives pour se déplacer en tout confort et à faible/à nulle émission. A côté de deux séminaires sur l'Ecodrivre et l'électromobilité, des viennoiseries Fairtrade ont été distribuées aux utilisateurs du transport public, un concours de dessin pour enfants a été organisé, des activités pour le vélo ont été organisées, la Mbox à la gare de Munsbach a été inaugurée et des expositions de différents véhicules électriques ont eu lieu. Le collège des bourgmestre et échevins remercie tous les intervenants et participants.
- que le 10 octobre 2020 aura lieu la Journée de la Commémoration nationale, ceci dans le respect des recommandations sanitaires.
- qu'une prochaine réunion du conseil communal aura lieu éventuellement le 14 octobre 2020.
- que le collège des bourgmestre et échevins aura une réunion avec des représentants du conseil syndical de la résidence « Am Duerf » à Munsbach.
- que les travaux d'aménagements du presbytère, place de l'Eglise, à Schuttrange sont terminés sous peu.
- qu'une visite des 3 logements à coûts modéré à Schrassig, Schlassgewan, sera organisée après l'achèvement des travaux de construction.
- qu'une réunion de travail du conseil communal sera organisée au sujet du contrat « Facility Management ».

1. Politique

1.1. Approbation de la répartition du congé politique

Le conseil communal décide à l'unanimité d'adopter la répartition de la répartition du congé politique proposé par le collège des bourgmestre et échevins suite à la nomination de Madame Nora FORGIARINI comme échevine.

2. Etat de crise sanitaire

2.1. Décision concernant des bons d'achats à allouer aux bénévoles

Afin de remercier les bénévoles qui se sont regroupés pour des actions de solidarité, le conseil communal décide à l'unanimité d'accorder un bon de 50€ par personne aux bénévoles qui ont soutenu les citoyens de la commune faisant partie des personnes vulnérables et des groupes à risque, ceci notamment pour faire les courses, pour aller chercher des médicaments, etc. Les bons sont à faire

valoir auprès des restaurants de la commune de Schuttrange.

2.2. Décision concernant des bons d'achats à allouer aux participants de la « Journée du 3^e Âge 2020 »

Considérant que la réception « Journée du troisième âge - Dag vum drëtten Alter 2020 » offerte en l'honneur des personnes âgées de 80 ans a dû être annulée suite aux recommandations sanitaires, le conseil communal à l'unanimité accorde un bon de 50€ par personne aux participants de la « Journée du 3^e Âge 2020 ». Les bons sont à faire valoir auprès des restaurants de la commune de Schuttrange.

2.3. Confirmation d'un règlement temporaire d'urgence de la circulation – Schuttrange, place de l'église

Le conseil communal décide à l'unanimité de confirmer le règlement temporaire d'urgence concernant l'aménagement d'une terrasse pour les besoins du bistrot adjacent à la place de l'église à Schuttrange.

3. Enseignement et structures d'accueil

3.1. Approbation d'une convention de prestation de cours de natation

Comme l'année scolaire précédente, Mme Annick ZIMMER est chargée d'organiser et de prêter des cours de natation et d'activités aquatiques sportives pour l'école fondamentale « An der Dällt ». Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver la convention y relative.

4. Logements à cout modéré

4.1. Approbation de la convention avec le Ministère du Logement relative à la construction de 4 logements locatifs à Schuttrange, « in der Acht »

Dans le cadre de la construction de logements à coût modéré pour personnes 50+, à Schuttrange, « in der Acht », le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver la convention d'aide financière avec le Ministère du Logement relative à la construction des 4 logements locatifs.

5. Plan directeur sectoriel

5.1. Avis sur le projet d'abrogation du plan directeur sectoriel « décharges pour déchets inertes »

Le conseil communal décide à l'unanimité d'aviser favorablement le projet d'abrogation du plan directeur sectoriel « décharges pour déchets inertes » transmis le 14 février 2020 par Monsieur le Ministre de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire.

6. Finances communales

6.1. Approbation du tableau des modifications budgétaires pour l'exercice 2020

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver les modifications budgétaires pour un montant total de 116.000€ proposées par le collège des bourgmestre et échevins.

6.2. Approbation du devis pour la réfection et le renouvellement de l'étanchéité de la toiture de l'ancien centre culturel et sportif

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le devis pour la réfection de la toiture de l'ancien centre culturel et sportif au montant de 85.000 € ttc.

6.3. Approbation d'un devis pour l'installation de bornes de recharges électriques

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le devis pour l'installation de bornes de recharges électriques pour les voitures communales sur la place de l'église à Schuttrange au montant de 15.000 € ttc.

6.4. Approbation d'un devis pour le renouvellement de deux passerelles à piétons au Parc d'activités Syrdall

Etant donné que les deux ponts en bois se trouvent dans état délabré, le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le devis de renouvellement de deux passerelles au Parc d'activités Syrdall au montant de 19.000 € ttc.

7. Confirmations de règlements

7.1. Confirmation d'un règlement temporaire d'urgence de la circulation – Schuttrange, rue du Village (réfection)

7.2. Confirmation d'un règlement temporaire d'urgence de la circulation – Uebersyren, rue de Mensdorf (aménagement trottoir)

7.3. Confirmation d'un règlement temporaire d'urgence de la circulation – Neuhaeusgen, rue Principale (aménagement trottoir)

Le conseil communal décide à l'unanimité de confirmer les 3 règlements temporaire d'urgence de la circulation précités pris par le collège des bourgmestre et échevins.

8. Droit de préemption

8.1. Décision sur le droit de préemption concernant des terrains à Schuttrange, « In den Azingen »

Le conseil communal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption concernant des terrains à Schuttrange, au lotissement « In den Azingen », rue de Canach

9. Urbanisme

9.1. Approbation d'une demande de lotissement de terrains à Neuhaeusgen, rue Principale

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver la demande de lotissement de terrains sis à Neuhaeusgen, rue Principale en vue de la création de 4 parcelles distinctes.

9.2. Approbation d'un compromis d'échange concernant des terrains à Schrassig, Beim Fuussebur

Sous ce point, le conseil communal accepte unanimement un compromis concernant l'échange de deux parcelles dans un but d'utilité publique, à savoir la cession d'une parcelle appartenant à la commune comme voie d'accès à une propriété privée et l'intégration d'une parcelle privée dans le domaine public communal.

9.3. Approbation d'une convention dans le cadre du réaménagement de la rue du Village à Schuttrange

Par cette convention, le propriétaire concerné met à disposition de la commune une partie d'un terrain en vue d'y aménager un trottoir dans la rue du Village à Schuttrange. Le conseil communal approuve à l'unanimité la convention afférente.

10. Commissions consultatives communales

Le conseil communal décide à l'unanimité de nommer M. Melvin GOERGEN comme membre dans la commission consultative communale des finances.

11. Questions écrites des conseillers

Vu le courrier du 24 septembre 2020 du parti local politique « DP – Demokratesch Partei » par lequel il demande des statistiques détaillées sur le nombre d'interventions, respectivement le nombre de constatations d'infraction enregistrées par l'agent municipal/garde champêtre, il prend connaissance du nombre d'avertissements taxés par village émis par l'agent municipal pour l'année 2020. Bien que l'agent municipal, en matière de circulation, agit en matière d'exécution du règlement communal de police, et de ce fait il est placé sous l'autorité du bourgmestre, il y a lieu de préciser qu'en cas de constatations

d'infractions, il se concerte et suit les instructions données par la Police grand-ducale.

Des statistiques détaillées en ce qui concerne les autres interventions de l'agent municipal/garde champêtre relatives au règlement communal de police, règlement des bâtisses et en matière d'environnement, ne sont pas enregistrées par la commune.

Vu le courrier du 24 septembre 2020 du parti local politique « DP – Demokratesch Partei » concernant de projets à réaliser avec la SNHBM, il prend connaissance que dans le cadre de la participation citoyenne « Schëtter-Deng Gemeng - Plang mat! », le conseil communal a retenu, en 2014, une croissance de la population de manière contrôlée, harmonieuse et en respectant et sauvegardant dans une large mesure tant notre patrimoine structurel que notre environnement. Ainsi, lors de la procédure du nouveau PAG, une extension du périmètre constructible à Uebersyren n'a pas été approuvée par le conseil communal.

Actuellement plusieurs logements à coût modéré sont en cours d'être réalisés par la commune. Le collègue échevinal a également lancé un appel au public pour l'acquisition de terrains et de maisons pour la réalisation de logements à coût modéré et que le cas échéant le collègue échevinal va prendre contact avec la SNHBM ou avec le Fonds du Logement.

L'intégralité de la réunion du conseil communal de Schuttrange peut être suivi sur : <https://www.schuttrange.lu/politique/seances-du-conseil-communal>